

 Hôpitaux Universitaires Genève	Prévention et contrôle de l'infection	MNCO/DELS
	Approbateur : MEZN	Version 1.0
Suspicion de maladie Creutzfeld-Jacob (MCJ)		
Processus : hygiène de l'environnement	Sous-processus : VigiGerme®	Approuvé le : 16.12.2024

Gestion des déchets et des dispositifs médicaux

En première intention

Dans cette situation très spécifique l'emploi de DMx à usage unique est à privilégier chaque fois que cela est possible (set de pansement ; lame de laryngoscope ; set de ponction lombaire, etc.)

Gestion des déchets

La filière *Déchet infectieux* est mise en place ; <https://vigigerme.hug.ch/filiere-dechet-infectieux>

- Du linge **saturé** par des liquides biologiques est considéré comme déchet et **éliminé** par la filière *Déchets infectieux*

Nota : le linge non saturé par des liquides biologiques, la vaisselle et les couverts ne sont ni considérés comme des DMx, ni comme des déchets dans cette situation. Leur évacuation et leur retraitement suivent les filières habituelles <https://vigigerme.hug.ch/> > Environnement > Elimination (déchets & excreta)

En cas d'intervention

Toute intervention chez un patient avec l'alerte *Suspicion MCJ* est l'objet d'une décision concertée entre médecins neurologues, infectiologues, opérateurs

Préparation des DMx nécessaire à l'intervention

- **L'opérateur** contacte les collaborateurs de la salle où est programmée l'intervention afin de déterminer les DMx nécessaires à la prise en charge du patient
- Selon les besoins de l'intervention, en concertation avec la stérilisation centrale, un plateau de DMx est créé avec des instruments qui seront dédiés pour l'intervention
 - Le plateau est intitulé *Suspicion MCJ* et identifié avec le nom du patient

Gestion des DMx en services cliniques et interventionnels

- Avertir la stérilisation centrale est avisée avant tout acheminement de DMx : (079 55)3 10 63
- Récupérer un/des bacs spécifiques pour le transport des DMx contaminés à la stérilisation, bâtiment Opera, local 5-A-R201
- Préparer une dilution de DECONEX® INSTRUMENT PLUS à 2 % dans le bac spécifique pour le transport : soit 20 ml de produit par 980 ml d'eau froide (conservation 2 h. au maximum)
 - La quantité de solution doit permettre juste le recouvrement des DMx immergés

Dilutions possibles (à adapter à la quantité de matériel à immerger)

Quantité produit + eau	Quantité produit + eau	Quantité produit + eau	Quantité produit + eau
20 ml + 980 ml (1 l.)	60 ml + 2940 ml (3 l.)	200 ml + 9800 ml (10 l.)	400 ml + 19600 ml (20 l.)
40 ml + 1960 ml (2 l.)	100 ml + 4900 ml (5 l.)	300 ml + 14700 ml (15 l.)	-

- Immerger les DMx dans la solution **immédiatement** après utilisation en s'assurant du recouvrement du matériel par le produit
- **Ne pas ouvrir, ni démonter, ni brosser, ni écouillonner, ni rincer** les DMx
 - Lorsque des DMx ne sont pas immergeables (type moteurs), les emballer dans un / des chiffons imprégnés de DECONEX® INSTRUMENT PLUS et les déposer directement dans un bac spécifique **vide**
- Compléter et identifier la fiche de suivi de matériel potentiellement infectieux (disponible en annexe de cette procédure) ; spécifier la suspicion MCJ ; identifier la fiche avec une étiquette-patient et agraffer 3 étiquettes en plus pour la stérilisation centrale
- Fermer le bac et l'acheminer en stérilisation, bâtiment Opera, local 5-A-R201, le plus rapidement possible avec la fiche de matériel en transit complétée et identifiée

Gestion des DMx en stérilisation

- Lorsque le patient reste hospitalisé : les DMx peuvent être réutilisés pour le patient en question exclusivement
- Lorsque le patient quitte les HUG ou décède : le service de stérilisation séquestre les DMx
 - Si le diagnostic MCJ est formellement infirmé post-mortem, les DMx sont remis dans le circuit des HUG par la stérilisation centrale

Information complémentaire

L'alerte *Suspicion MCJ* (visible dans le bandeau DPI) est déclenchée suite à l'évaluation positive du-de la patiente par une neurologue cadre (chef de clinique, médecin adjoint) **et** documentée dans un rapport de consultation

- La prise en charge d'un patient avec suspicion MCJ en Mesures de base est spécifiée sur la fiche VigiGerme® <https://vigigerme.hug.ch/fiche-vigigerme/prion>
- Les particularités s'appliquent à la gestion :
 - Des déchets
 - Des DMx critiques (en contact avec les cavités corporelles et le système vasculaire) et semi-critiques (en contact avec les muqueuses et la peau non intègre) réutilisables, à l'exception des endoscopes (procédure spécifique à l'endoscopie)